

A.D.F.A.A.H
FONTAINE DE BARANGE
34, rue de Barange
71390 BUXY
Téléphone 03.85.94.11.55
Télécopie 03.85.94.11.66
e-mail : barange.secretariat@orange.fr



**CONSEIL de la VIE SOCIALE
FOYER FONTAINE DE BARANGE à BUXY**

Compte-rendu de la réunion du 18/03/2022

Présents :

Madame SERAUT Nelly	Collège Bénéficiaires
Monsieur LEGAY Christopher	Collège Bénéficiaires
Madame TRANCHANT Christelle	Collège Familles
Madame GELIN Catherine	Collège Salariés
Monsieur GOUYON Jean-Baptiste	Directeur d'Etablissement
Monsieur SAUGEOT Pierre	Représentant du Conseil d'Administration

Absents :

Madame RENAUD Virginie	Collège Bénéficiaires
Monsieur MONNOT Michel	Collège Familles
Madame MARTIN Sophie	Collège Salariés
Madame PIFFAUT Martine	Mairie de BUXY

Ordre du jour

- Approbation du CVS du 19/11/2021
- Questions et propositions des bénéficiaires
- Questions et suggestions des familles
- Retour sur les temps forts au foyer
- Mouvements internes

Approbation du CVS du 19/11/2021

Le compte rendu est approuvé.

Questions des bénéficiaires

1. Beaucoup de bénéficiaires demandent s'il y aura une soirée looping ce printemps au vu de la situation sanitaire qui s'améliore

Le foyer n'a pas été contacté par le looping, nous ne savons donc pas s'il y a des dates de proposées. Ne pas hésiter à se rapprocher du foyer de Givry qui a peut-être plus d'informations comme ils fonctionnent bien avec eux.

M.GOUYON n'y voit pas d'objection.

2. Certains résidents désirent avoir un poulailler au foyer. Quelles seraient les restrictions à cette demande ?

Nous ne pouvons pas avoir de poules au foyer, ceci est une question sanitaire. Si l'une des poules contracte le virus de la grippe aviaire, nous serons dans l'obligation de nous séparer de l'ensemble du poulailler.

3. 4 externes demandent la reprise des nuitées au foyer dans la chambre d'accueil. Un calendrier leur serait nécessaire afin d'anticiper ces moments (propositions faites pour le mois de mars)

Le planning des stages en hébergement est réalisé par Mme PAGES et a été transmis à l'ensemble du foyer.

4. Le sèche-linge qui était au colombier est en panne depuis longtemps. Certains résidents entretiennent une partie de leur linge afin de travailler l'autonomie, pour cela ils peuvent utiliser le lave-linge du Colombier, le sèche-linge était très utile pour eux. Voir pour réparation ou achat d'un autre sèche-linge

Pourrait-il être installé également des fils à linge (voir quel endroit autour du foyer le plus pratique d'accès) ?

Le sèche-linge n'était plus utilisé car à la suite d'une visite de sécurité, il nous avait été demandé de le supprimer car nous n'avons pas le droit d'avoir deux machines (lave-linge + sèche-linge) sur la même prise et dans une pièce fermée.

Il faudrait se renseigner vers Philippe afin qu'il voit s'il y a possibilité d'installer ce sèche-linge ailleurs, pour une utilisation sécurisée. Voir également avec Philippe et François pour l'installation de fils à linge.

5. Quand-est ce que l'ascenseur sera réparé ?

M.GOUYON a relancé de nombreuses fois l'OPAC et l'entreprise THYSSENKRUPP concernant cet ascenseur. Nos demandes ont pris du temps et M.GOUYON tiens à remercier les bénéficiaires et personnels qui ont été courageux et ont su s'organiser pour le portage de repas, mais aussi pour le linge des bénéficiaires.

L'ascenseur est actuellement en cours de réparation, semaines 11 et 12.

6. Quand pouvons-nous enlever les masques ?

A l'heure actuelle nous n'avons pas encore reçu de protocoles sur le port du masque en établissement. M.GOUYON a donc indiqué à l'ensemble des bénéficiaires qu'à l'extérieur celui-ci n'était plus obligatoire.

Sur leur lieu de vie, ils ne sont plus dans l'obligation de le porter si cela devient trop difficile pour eux. Il faut toutefois rester vigilant au respect des gestes barrière.

L'ensemble du foyer a été informé de cette décision.

En ce qui concerne les membres du personnels le port du masque reste obligatoire.

Questions des familles

1. Où en est le foyer au regard des contraintes sanitaires et vaccin ?

Pour le moment nous n'avons pas reçu les nouveaux protocoles sanitaires de la part de l'ARS et du Conseil Départemental.

Nous avons fait parvenir un courrier aux familles, les informant que la circulation dans l'établissement était de nouveau possible tout en respectant les gestes barrière.

A l'heure actuelle nous n'avons aucune information concernant une 4^{ème} dose. Si cela se confirme, le foyer s'organisera en lien avec l'infirmière et les médecins de Buxy.

Pour les bénéficiaires ayant eu la covid, une 3^{ème} dose n'est pas nécessaire.

2. Où en sont les travaux ?

Nous sommes toujours au même point qu'au dernier CVS. Nous n'avons toujours pas de date de début de travaux. Nous attendons que le foyer de Givry soit fini afin de pouvoir organiser les mouvements des bénéficiaires en fonction de leur souhait.

Suggestions des familles

1. Il serait bien d'envisager de nouveau une réunion des familles

L'association réfléchi à cette possibilité. Le président de l'ADFAAH a demandé à ce qu'elle soit de nouveau instaurée et nous allons réfléchir à une date et une organisation qui pourrait convenir aux familles.

2. Il serait bien d'envisager de reprendre le suivi individuel des bénéficiaires

Ces suivis ont été maintenu, et ont lieu 1 fois par an dans le cadre du projet individualisé du bénéficiaire par le renouvellement de son avenant au contrat de séjour. Ils se déroulent en présence des coordinateurs de parcours, et la directrice adjointe.

3. Pourriez-vous actualiser le site internet du foyer

Nous avons demandé à nos équipes de faire passer beaucoup plus d'informations sur le site internet. Cette démarche n'est encore pas un réflexe mais nous veillons à le faire.

Par ailleurs, des familles nous ont indiqué ne pas recevoir le compte rendu du CVS. Nous avons pensé à le mettre en ligne justement sur le site internet. Pour rappel le conseil de la vie sociale à lieu 3 fois par an courant mars, juin et novembre. Le secrétariat de l'établissement se charge de réaliser le compte rendu de chaque réunion et le mettra donc également en ligne assez rapidement suite à la réunion.

4. Une impression que les "services rendus" se dégradent un peu...par manque de personnels et ceux qui restent semblent à bout. Le suivi sanitaire des bénéficiaires se dégrade également

- M.GOUYON confirme que la question du recrutement dans nos établissements médico-sociaux devient de plus en plus tendue. Nos offres d'emploi sont publiées mais n'ont pas de réponses. Nous avons du mal à recruter et devons nous réorganiser en interne afin d'apporter le meilleur accompagnement possible aux bénéficiaires.

Les équipes sont pour autant très impliquées dans l'accompagnement et font de leur mieux en fonction des contraintes institutionnelles.

- Suivi sanitaire des bénéficiaires :

(Pour cette partie vous pouvez vous référer au contrat de séjour)

Le Foyer propose des consultations psychiatriques en fonction des sollicitations des bénéficiaires. Il réalise le suivi des traitements et des examens via leur médecin psychiatre qui prodigue également des informations sur les diverses pathologies mentales, les traitements existants et leurs effets.

Il accompagne si nécessaire les proches dans la compréhension des besoins en matière de santé mentale du bénéficiaire.

Le Foyer exerce, via son personnel infirmier, une fonction de veille pour le bien-être des bénéficiaires qu'il accompagne. Ce personnel infirmier organise la prévention et assure le suivi du parcours de santé des bénéficiaires en relation avec les divers acteurs du soin. Il prépare et tient à jour les dossiers de soins.

Il remplit une fonction de promotion de la santé en matière de sommeil, alimentation, hygiène corporelle, prévention des addictions (tabagisme, alcoolisme, stupéfiants, autres), nuisances environnementales, informations sur la contraception, les infections sexuellement transmissibles, mais aussi en matière de connaissance de son corps, via des interventions individuelles ou collectives.

Le personnel infirmier organise la distribution des traitements médicamenteux. Il prodigue les petits soins infirmiers nécessaires. Il assure la tenue des pharmacies et trousse d'urgence au sein des structures.

Le foyer n'assure cependant pas l'organisation des soins dit « de confort », tels que les consultations chez un orthophoniste, homéopathe, etc.

Il est du ressort du représentant légal de se charger de l'organisation de ce type de soin, prise de rdv auprès du professionnel de santé, commande d'un taxi si nécessaire. Il convient également au représentant légal d'informer les équipes de tout changement de rdv afin d'assurer le suivi de ce soin.

Retour sur les temps forts

La période de basses activités de février a été animée, et les résidents qui sont restés ont apprécié : sortie bowling, carnaval, raquettes dans le Jura, décoration des unités....

Des activités cuisine sur l'unité Fontaine sont mises en place avec régularité par 2 professionnels pour des repas de midi du week-end. Ce temps est anticipé afin d'avoir l'argent pour les achats, de choisir le menu à réaliser. Le jour même temps pour faire les courses et cuisiner.

Ces activités du quotidien sont des moments forts de convivialité.

Mouvements internes

- Nous avons une nouvelle psychiatre Mme BREVET en remplacement de Mme FERNANDEZ partie à la retraite ;
- Mme GUICHARD neuro psychologue a choisi de suivre d'autres horizons et a donc quitté l'établissement depuis début mars. Nous sommes actuellement en cours de recrutement ;
- Mme BALOUZET psychomotricienne au sein de l'association est partie à la retraite ;
- Début mars M.DELRIEUX a pris ses fonctions de directeur général de l'association ADFAAH, en remplacement de Mme BOZONNET partie à la retraite.

Dates des prochains CVS :

Vendredi 17 juin 2022

Le représentant des bénéficiaires,
Christopher LEGAY-CHABIN

La secrétaire de séance,
Emilie RAQUIN

La Présidente des familles,
Christelle TRANCHANT